



NAO 2023 : compromis trouvé

La CFDT lève son préavis de grève

La direction a convoqué ce 13 décembre 2022 les organisations syndicales pour l'ultime réunion de NAO 2023. D'emblée, l'enveloppe totale proposée a été à la hauteur de l'inflation d'octobre 2022, soit 6,2 %.

Après plusieurs interruptions de séance, les 3 organisations syndicales ont fait une proposition commune en demandant une augmentation de la valeur du point à 2% + une prime de 500 €. Malheureusement la direction a refusé la proposition de l'intersyndicale.

Afin d'éviter une mesure unilatérale de la direction, redescendant l'enveloppe générale à 5,2% avec 0 % d'augmentation de la valeur du point privilégiant les mesures individuelles, la CFDT a décidé de poursuivre la négociation pour aboutir aux augmentations suivantes :

| | Indiciaires | Forfaitaires |
|---|--------------|--------------|
| Augmentation collective au 01/10/22 | 3% | 3% |
| Augmentation de la valeur du point | 1,50% | |
| Ancienneté | 0,35% | |
| Mesures catégorielles et individuelles | 0,37% | |
| <i>SOUS TOTAL MESURES COLLECTIVES INDICIAIRES</i> | 5,22% | |
| Mesures individuelles au mérite | 0,10% | 1,50% |
| Prime (PPV) à 500 € | 1,19% | |
| TOTAL ENVELOPPE NAO | 6,20% | |

La prime de 500 € (nets) sera versée fin janvier à tous les salariés, la CFDT a obtenu que les mesures individuelles ne soient pas versées sous forme de prime mais uniquement sous forme de points (**minimum 3 dans le salaire de base**).

Pourquoi la CFDT est signataire ?

1. l'accord NAO SAPN obtenu est dans la moyenne haute comparativement aux autres sociétés d'autoroutes.
2. la répartition met l'accent sur les augmentations collectives pour les indiciaires (5,22%), et pour les forfaitaires la prime garantit un minima pour tous.
3. même si la CFDT n'a pas obtenu l'ensemble de ses revendications, le compromis trouvé permettra de limiter l'impact inflationniste avec une enveloppe globale qui aurait été moins favorable à l'ensemble des salariés si l'accord n'avait pas été signé.

NAO SAPN 2023 !!!



La CFDT lève donc son préavis de grève du 14 décembre, elle remercie tous les salariés qui se tenaient prêts à se mobiliser. La CFDT n'a pas souhaité mélanger tous les dossiers en cours (OATT, flux-libre), néanmoins la grève suivie du 12 décembre doit interpellier la direction sur le climat social actuel.

La CFDT espère que la direction va prendre en considération la colère et la détermination des salariés pour les futures négociations !